INSTRUCTION POUR LES PARAMEDICS

INTERVENTION IMPLIQUANT UN RISQUE DE CONTAMINATION PAR PUNAISES DE LIT

ÉMISE LE	REVISÉE LE	VERSION	PAGES
2018-05-30	**2025-01-27**	**1.4**	**Total 7 pages**

Contexte et objectifs

1. Contexte et champ d'application

La gestion de la disponibilité est la responsabilité de tous en plus d'être un travail d'équipe. La présence de punaises de lit est un facteur de risque pour lequel nous devons prendre des mesures de prévention. Il est donc important que les paramédics prennent les moyens à leur disposition pour diminuer le risque de contamination.

2. Objectifs

- Assurer la santé et la sécurité des patients, du personnel paramédic et du personnel de la logistique lors d'un risque de contamination par des punaises de lit.
- Appliquer le principe S-T-O-P
  - ✓ **S**écurité;
  - ✓ **T**raitement, Transfert et Transport;
  - ✓ **O**ptimal;
  - ✓ **P**aramédic et Patient.

Description de l'instruction

3. Rôles et responsabilités

PARAMÉDIC

Le paramédic est responsable d'exécuter son travail en respectant les points suivants :

- L'organisation du travail;
- La personne;
- La tâche;
- Le temps;
- L'environnement;
- L'équipement;
- La communication;
- La décision.

INSTRUCTION POUR LES PARAMEDICS

INTERVENTION IMPLIQUANT UN RISQUE DE CONTAMINATION PAR PUNAISES DE LIT

ÉMISE LE	REVISÉE LE	VERSION	PAGES
2018-05-30	**2025-01-27**	**1.4**	**Total 7 pages**

Avant et pendant l'intervention :

Afin d'identifier rapidement le risque de présence de punaises de lit, le paramédic doit consulter les sources d'informations suivantes :

- Est-ce qu'un commentaire dans la fiche d'appel mentionne la possibilité de punaise de lit sur les lieux ?
- Est-ce que le patient ou une personne sur les lieux mentionne la présence de punaises de lit ?
- Est-ce que des signes de présence de punaises de lit sont visibles sur les lieux ? (L'identification de punaises de lit, présence de piqûres sur la peau, d'œufs, de petites taches de sang sur les draps, etc.) Voir image en annexe.

Si le paramédic répond **OUI** à une de ces 3 questions, il doit intervenir en prenant les précautions suivantes :

- Porter les équipements de protection individuelle (ÉPI) nécessaires, soit : Survêtement de protection de type Tyvek, couvre-bottes, gants et protection oculaire.
- Déposer ses équipements (ex. : trousses, MDSA, oxygène, etc.) à un endroit qui présente peu de risque de contamination.(surface non poreuse, lieu bien éclairé, loin des pièces où les occupants dorment)
- Éviter les contacts de proximité avec le patient.
- Envelopper adéquatement le patient dans un drap afin de contenir les punaises de lit et privilégier la literie jetable (drap jaune).
- Faire revêtir un survêtement (TYVEK) au patient si ses vêtements sont infestés de punaise.
- Éviter d'apporter les effets personnels du patient ou les emballer dans un double sac fermé hermétiquement.
- Éviter les accompagnateurs à bord du véhicule ambulancier.
- Mettre les équipements potentiellement contaminés et non utilisés dans des sacs de plastique noués avant de les remettre dans le véhicule.
- Aviser le centre hospitalier de l'arrivée d'un cas avec punaises afin de réduire le risque de contaminer le centre hospitalier.

Après l'intervention :

Afin de confirmer le risque de contamination du véhicule et/ou des équipements, les paramédics doivent se questionner :

1. Avez-vous vu des punaises de lit sur votre civière, la literie utilisée lors de l'intervention ou vos équipements ?
2. Avez-vous vu des punaises de lit sur une des surfaces de l'ambulance ?
3. Avez-vous déposé votre équipement sur une surface à fort risque de contamination : surface poreuse (tapis, fauteuil, matelas…), le lit, l'endroit où les occupants dorment ?

INSTRUCTION POUR LES PARAMEDICS

INTERVENTION IMPLIQUANT UN RISQUE DE CONTAMINATION PAR PUNAISES DE LIT

ÉMISE LE	REVISÉE LE	VERSION	PAGES
2018-05-30	**2025-01-27**	**1.4**	**Total 7 pages**

Mécanisme de décision du paramédic :

Si les paramédics répondent NON aux questions 1, 2 et 3 :

- ✓ Cela confirme qu'il n'y a pas de risque de contamination :
  - Remise en service régulier (au CH) et poursuite du quart de travail (10-05).

Si les paramédics répondent OUI à une des 3 questions :

- ✓ Cela confirme qu'il y a un risque RÉEL de contamination.
  - Placer les équipements à risque de contamination dans un double sac fermé hermétiquement.
  - Retirer les courroies de la civière et les mettre dans un double sac, différent de celui de la lingerie;
  - Inspecter visuellement la civière et neutraliser mécaniquement les punaises;
  - Procéder à la désinfection de la civière ;
  - Ramasser les déchets dans la cabine de soins;
  - Inspecter le module de soins et neutraliser mécaniquement les punaises présentes avant de réinstaller la civière à l'intérieur;
  - Maintenir les lumières allumées dans le module de soins, afin de restreindre le déplacement de la punaise;
  - Aviser le CCS et revenir au CO. (PRO-8002);
  - Stationner le véhicule dans l'aire de décontamination et maintenir les lumières allumées;
  - Brancher le véhicule à une source d'alimentation électrique (Shore-line);
  - Aviser le chef d'équipe de la remise en service afin qu'ils prennent en charge la décontamination du véhicule et des équipements;
  - Changer d'uniforme et se faire attribuer un nouveau véhicule;
  - Remplir le formulaire de déclaration de maladies contagieuses. (Contamination parasitaire).

Gestion de l'uniforme (incluant le VPI) et des effets personnels du paramédic qui présentent un risque de contamination

La chaleur est le moyen privilégié afin de détruire les punaises de lit. Afin d'éviter de propager la contamination par punaise de lit, les uniformes doivent être mis à la sécheuse à la plus haute température disponible pendant 30 minutes. Les bottes, ne pouvant pas être séchées par culbutage, devront être placées sur la tablette grillagée de la sécheuse pour un cycle de 30 minutes à la plus haute température disponible. Une fois les cycles de séchage terminé l'intérieur du tambour de la sécheuse doit être lavé avec un nettoyant quaternaire.

Si l'uniforme est souillé, il doit être lavé préalablement. Par la suite, il devra être mis à la sécheuse pour un cycle de séchage complet à la plus haute température disponible.

Les articles suspectés d'être contaminés et ne pouvant pas être mis à la sécheuse seront inspectés puis traités avec l'une des manières suivantes:

- Nettoyage des surfaces non poreuses avec une lingette nettoyante/désinfectante.
- Utilisation de la machine à la vapeur (par les préposés)
- Neutralisation mécanique (écraser) de la punaise, si visible.

INSTRUCTION POUR LES PARAMEDICS

INTERVENTION IMPLIQUANT UN RISQUE DE CONTAMINATION PAR PUNAISES DE LIT

ÉMISE LE	REVISÉE LE	VERSION	PAGES
2018-05-30	**2025-01-27**	**1.4**	**Total 7 pages**

Acronymes	Définitions des acronymes
CCS	Centre de communication santé
CO	Centre opérationnel
ÉPI	Équipements de protection individuelle
MDSA	Moniteur défibrillateur semi-automatique

Révisions, rédaction du contenu et approbation

Révisions/changements à l'instruction

Sommaire des changements	No. révision	Date de révision	Nom du responsable
Élaboration de l'instruction	1.0	2018-05-30	Stéphane Simoneau
Modifications mineures, format	1.1	2018-08-03	Jean-Pierre Rouleau
Révision générale	1.2	2023-09-19	Jean-François Brodeur, Carol-Ann Sergerie-M. et Francois Labelle
Modifications mineures, texte	1.3	2025-01-07	Steven Bourguoin, Francois Labelle et Carol-Ann Sergerie-M.
Modification mineures, texte	1.4	2025-01-27	Carol-Ann Sergerie-M. et Jean-Francois Brodeur

Responsable de la rédaction

Titre du responsable	Nom	Date
Chef de centre opérationnel	Jean-Pierre Rouleau	2018-08-03

Responsable du contenu technique

Titre du responsable	Nom	Date
Conseiller en santé et sécurité	Michel Guérette	2018-08-03
Chef de service Santé mieux-être par intérim	Corinne Corneau-Gauvin	2018-08-03
Chef de centre opérationnel	Francis Polan	2018-08-03
Chef de division opérationnel	Jean-Robert Rupp-Nantel	2018-08-03
Chef de centre opérationnel	Stéphane Simoneau	2018-06-06

INSTRUCTION POUR LES PARAMEDICS

INTERVENTION IMPLIQUANT UN RISQUE DE CONTAMINATION PAR PUNAISES DE LIT

ÉMISE LE	REVISÉE LE	VERSION	PAGES
2018-05-30	**2025-01-27**	**1.4**	**Total 7 pages**

Responsable de l'approbation		
Titre du responsable	Nom	Date
Directrice des Ressources Humaine	Annie Mathieu	2023-11-30
Directeur division opérationnel	Jean-Robert Rupp-Nantel	2025-01-21

INSTRUCTION POUR LES PARAMEDICS

INTERVENTION IMPLIQUANT UN RISQUE DE CONTAMINATION PAR PUNAISES DE LIT

ÉMISE LE	REVISÉE LE	VERSION	PAGES
2018-05-30	**2025-01-27**	**1.4**	**Total 7 pages**
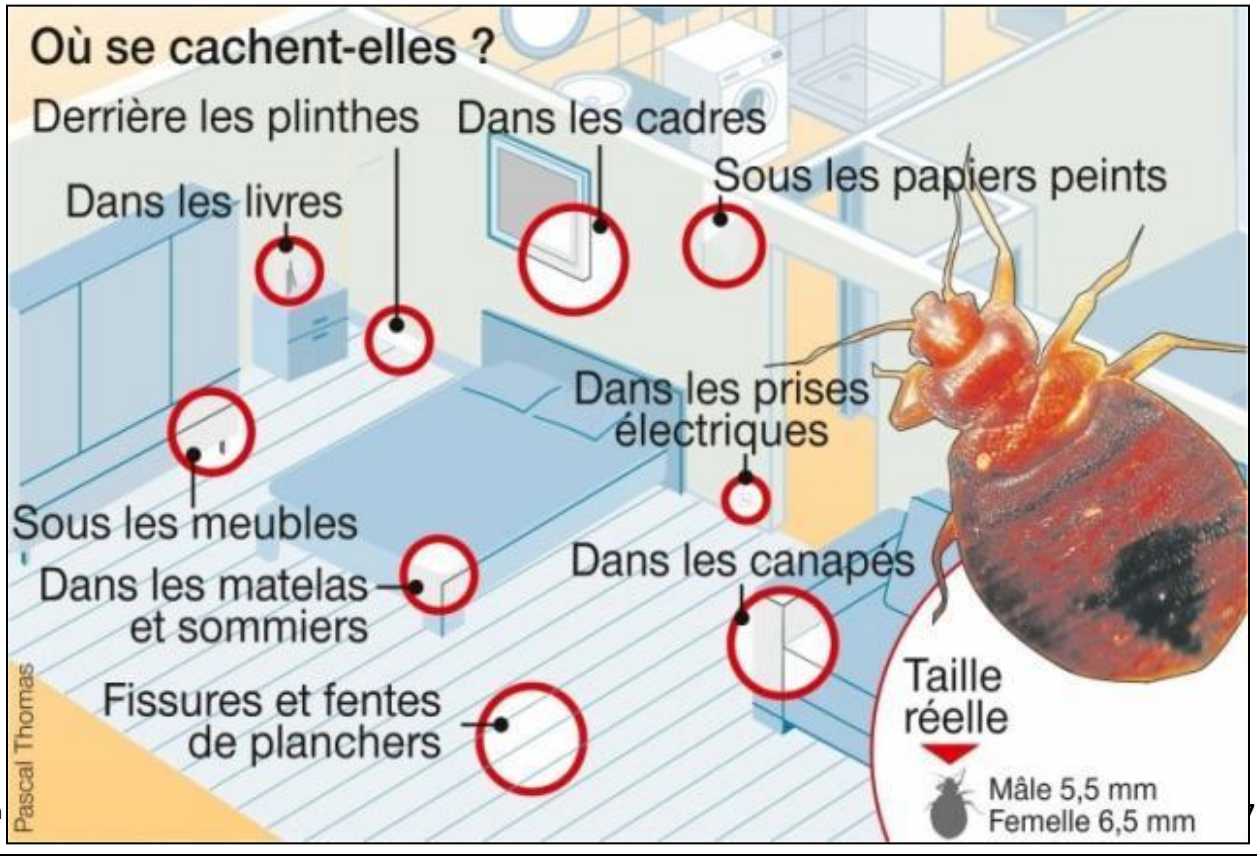
Annexe 1